

La Petite Mongolie de Bourgogne

À l'attention de **Franck Conti - Gérant**
Séjours en Yourtes Mongoles & Gîte

173 Rue Creuse - Lieu-dit La Salle - 71160 Rigny sur Arroux
Téléphone : +33 (0)6 26 81 56 49
Email : contact@lapetitemongolie.fr | Web : www.lapetitemongolie.fr

Statut Auto-Entrepreneur | SIRET : 818 633 737 00023



CHARTRE QUALITE ET ENGAGEMENT POUR LES LOCATIONS

A LA PETITE MONGOLIE DE BOURGOGNE

Préambule

La Petite Mongolie de Bourgogne, lieu dédié au bien-être et au développement personnel, s'engage à offrir un cadre propice à la pratique spirituelle et à la recherche intérieure. Afin de préserver l'authenticité des lieux et de garantir une expérience de qualité pour tous les participants, une charte qualité et engagement a été élaborée.

1. Respect des lieux et des traditions

- **Interdiction de l'utilisation de tambours chamaniques** : Compte tenu de l'initiation chamanique du propriétaire des lieux, l'utilisation de tambours chamaniques est strictement interdite sur le site, afin de préserver la sacralité de cette pratique.
- **Respect des traditions mongoles** : Les participants sont invités à respecter les traditions mongoles et l'esprit des lieux.

2. Cadre de pratique

- **Substances interdites** : La consommation d'alcool, de drogues ou de toute autre substance altérant la conscience est strictement interdite sur le site.
- **Pratiques autorisées** : Les pratiques autorisées sont celles en lien avec le bien-être, le développement personnel et la spiritualité, dans le respect des personnes et des lieux.
- **Pratiques interdites** : Les pratiques telles que les sorties de corps, les rituels occultes ou toute autre pratique pouvant être perçue comme une dérive sectaire sont strictement interdites.

3. Responsabilité de l'organisateur

- **Respect de la charte** : L'organisateur s'engage à faire respecter la présente charte par l'ensemble des participants.
- **Assurance** : L'organisateur doit souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble des activités organisées sur le site.
- **Communication** : L'organisateur s'engage à informer clairement les participants des règles et des valeurs du lieu.
- **Respect des infrastructures** : L'organisateur s'engage à respecter les infrastructures et les installations du site. Les participants sont invités à prendre soin des lieux comme s'ils étaient chez eux.

- **Caution** : Un chèque de caution sera demandé à l'organisateur et encaissé au début de l'événement. Ce chèque sera restitué dans les 15 jours suivant la fin de l'événement, sous réserve de la restitution des lieux dans un état impeccable.

4. Droit de refus

Le propriétaire se réserve le droit de refuser toute demande de location si le projet ne correspond pas à ses valeurs et à l'esprit des lieux.

5. Bien-être et sécurité

La sécurité et le bien-être des participants sont une priorité. L'organisateur s'engage à mettre en place toutes les mesures nécessaires pour garantir un environnement sûr et respectueux.

En signant ce document, l'organisateur reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage à la respecter dans son intégralité.

Cette charte a pour objectif de créer un cadre clair et sécurisé pour tous, afin de favoriser une expérience authentique et enrichissante.

Le respect de ce lieu unique est essentiel pour préserver son authenticité et permettre à d'autres de profiter de ce cadre exceptionnel.

ENGAGEMENT

En signant ce document, je soussigné(e), _____ organisateur(trice) de l'événement _____ aux dates suivantes _____ déclare avoir lu attentivement la présente charte et m'engage à la respecter dans son intégralité.

Je m'engage à respecter les conditions de la présente Charte.

Signature : _____

Avec la mention « **Bon pour acceptation** »

Coordonnées complètes de l'organisateur :

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- Email :

Date :